



Centre d'Éthique  
Médicale

ETHICS - EA 7446



FACULTÉ DE  
MÉDECINE  
& MAÏEUTIQUE

AGENDA

# BIOÉTHIQUE

## CYCLE DE JOURNÉE D'ÉTUDE

A l'occasion des Etats généraux de bioéthique, le Centre d'Éthique Médicale de l'Université Catholique de Lille propose plusieurs moments de réflexion relatifs à des problématiques qui touchent les sujets sur lesquels devrait se pencher le législateur.

- > 16 avril 2018 : « Ethique et périnatalité »
- > 24 mai 2018 : « Quelle construction de la mort ? »
- > 13 juin 2018 : Inauguration de la Chaire « Droit, éthique et santé numérique »
- > 14 juin 2018 : « Démocratie et technoscience : robotique et intelligence artificielle »



Inscription exigée :

geraldine.polus@univ-catholille.fr

16  
avril  
2018

## Journée « Ethique et périnatalité »

La journée de réflexion du 16 avril prochains se propose d'aborder les questions que pose la médicalisation du début de la vie sous l'angle de l'accompagnement des couples et des enfants dans le champ de ce qu'on appelle aujourd'hui la périnatalité. La périnatalité est ce champ de la médecine qui tend à se constituer au-delà des frontières des spécialités médicales qui gravitent autour de la grossesse et de la naissance (gynécologie, obstétrique, néonatalogie, pédiatrie, ...) pour envisager la réalité de la grossesse, de la naissance et de l'accueil de l'enfant d'une manière intégrée.

Pour se faire, nous aurons la chance d'accueillir le Professeur Luc Roegiers, psychiatre de liaison et éthicien (Université Catholique de Louvain) un des grands promoteurs de cette approche intégrée de la grossesse et de la naissance ?

24  
mai  
2018

## Journée « Quelle construction de la mort ? »

Comme le souligne la présentation de la problématique de la fin de vie sur le site des Etats Généraux de la bioéthique, « les progrès de la médecine, qui ont permis l'allongement de la vie et l'amélioration de la qualité de vie, contribuent paradoxalement à des situations de survie inédites, parfois jugées indignes et insupportables. En interrogeant la finalité et les limites de la médecine, ces situations ont fait entrer la problématique de la fin de vie dans le champ de la bioéthique (...) le dispositif actuel de la loi en faveur des malades et des personnes en fin de vie place le patient au cœur des décisions qui le concernent ». Quelle construction de la fin de vie permettent les dispositifs réglementaires actuels ? Quelles sont les craintes, les questions, les demandes des personnes, patients et citoyens ? Comment y répondre ? Comment les acteurs du soins et de l'accompagnement, et ce, dans différents lieux du soin, tentent d'apporter des réponses, médicales et humaines ? Ce sont quelques questions que nous souhaiterions traiter durant cette journée.

13  
juin  
2018

## Inauguration de la Chaire « Droit, éthique et santé numérique »

La santé numérique est un secteur industriel innovant en plein expansion. Pour de nombreux acteurs, elle constitue un élément clé pour répondre aux défis de la santé de demain. Le domaine de la santé numérique recouvre un champ très large et divers que signale la diversité sémantique des termes utilisés et leur montée en puissance dans l'espace public : santé connectée, e-santé, télésanté, télémédecine, etc. Ces innovations numériques en matière de santé se développent souvent sur un mode qualifié d'« immobilisme hyperactif » (Vialle & alii, 2015) : une multiplication anarchique d'expérimentations se soldant par une certaine incapacité à mettre en place des produits utiles, souhaités et pérennes. Comment est-il possible de d'assurer une gouvernance de ce développement. Notre Chaire se donne pour objectif de mieux comprendre les enjeux juridiques et éthique du développement de la santé numérique et de proposer des pistes en vue d'une gouvernance démocratique de ce secteur.

14  
juin  
2018

## Table-ronde « Démocratie et technoscience : robotique et intelligence artificielle »

Le déroulement actuel des États-généraux de la bioéthique, selon une procédure instituée en France par la loi, est une bonne opportunité pour « tester » en grandeur nature la capacité de nos outils de débat public et s'interroger sur la gouvernance des sciences et des techniques. C'est pourquoi, par une initiative originale, la Commission nationale française pour l'UNESCO a souhaité organiser, en collaboration avec l'Association internationale droit, éthique et science et l'Université catholique de Lille, un débat public sur les questions liées à la convergence technologique, la robotique et à l'intelligence artificielle. Y seront spécialement invités des intervenants qui nous feront partager les réflexions et réalisations de leurs pays sur la manière de « démocratiser » la construction d'une société « technoscientifique ».